

# Atelier permanent et itinérant « Les communs dans la cité »

## 1<sup>ère</sup> rencontre « Le jardin Levat : quel commun construire ? »

Marseille  
7 et 8 décembre 2018

Entrée libre sur inscription [ici](#)

Les initiateurs de l'atelier « **les communs dans la cité** » : Alima El Bajouni (B.A.BALEX), Jean-Marc Besse (CNRS, EHES), Alexandra Biehler (ENSAM, project[s]), Aude Fanlo (MuCem), Arlette Hérat (LPED, ENSAM), Luc Joulé (Image de ville), Audrey Marco (ENSP, LAREP), Fabienne Orsi (IRD, LPED - Aix-Marseille Université)

Les collectifs contributeurs à la fabrique de l'atelier « Le jardin Levat : quel commun construire ? » : Brouettes et compagnie, ETC, Mot-à Mot, un centre ville pour tous, Hôtel du Nord

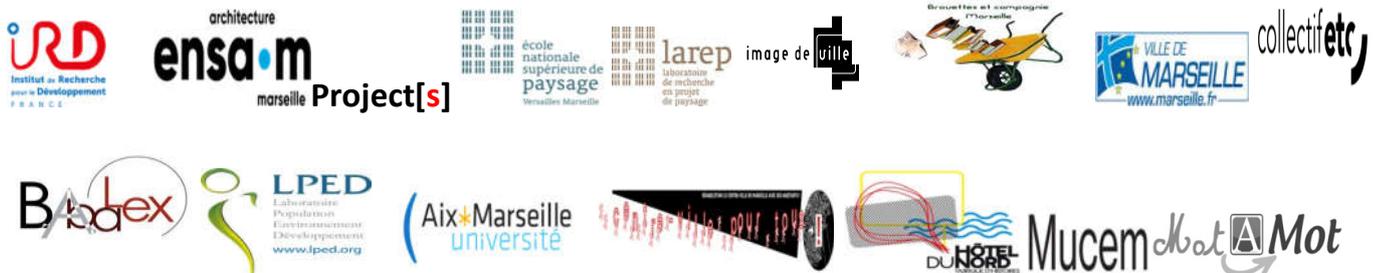
\*

Cette rencontre constitue le premier événement du projet d'atelier permanent et itinérant « les communs dans la cité » que nous lançons à Marseille. Ce projet d'atelier s'inscrit dans la continuité des rencontres « [Les communs, la cité, la ville](#) » qui se sont tenues les 8 et 9 décembre 2017 dans plusieurs lieux de la ville. L'un de nos objectifs était que ces rencontres constituent un moment fondateur d'une dynamique collective de recherche et de débat public à Marseille sur le thème de la cité réinvesti à l'aune des communs. Notre projet d'atelier permanent et itinérant que nous ouvrons avec cet premier atelier consacré au jardin Levat situé dans le quartier de la Belle de Mai témoigne de notre désir de faire vivre cette dynamique collective. Il est le fruit de plusieurs réunions de travail associant chercheur-e-s, enseignant-e-s, artistes, habitant-e-s et membres de collectifs et d'associations.

\*

*Nous recommandons aux participants d'assister à l'ensemble de la rencontre, celle-ci ayant été élaborée dans l'objectif de produire une réflexion collective sur l'avenir possible du jardin Levat.*

\*



# Programme

## Vendredi 7 décembre matin

**Lieu : Archives municipales, 10 Rue Clovis Hugues, 13003 Marseille**

9h30-10h : « Les communs dans la cité » Introduction par Fabienne Orsi (IRD, LPED Aix-Marseille Université) et Jean-Marc Besse (CNRS, EHESS)

10h-10h30 Le jardin et le couvent Levat, leur inscription dans l'histoire du quartier de la Belle de Mai : Alain Moreau (Hôtel du Nord)

10h30-11h : La nature en ville, entre marchandisation et mobilisation. Le cas de Marseille : Carole Barthélemy (LPED, Aix-Marseille Université)

## 11h30-12h, Promenade dans le jardin Levat, 52 rue Levat, 13003 Marseille

Avec Georges Aillaud (naturaliste, Comité du vieux Marseille et France nature environnement 13) et Jérôme Mazas (*sous réserve*, paysagiste - expert désigné par la ville dans le comité de gestion du jardin)

En parallèle : visite guidée de l'exposition « A l'ombre des bastides » aux Archives municipales

**Déjeuner en commun au jardin** (ou au couvent selon la météo)

## Vendredi 7 décembre après-midi

**Lieu : Archives municipales, 10 Rue Clovis Hugues, 13003 Marseille**

### 14h-16h50 : Le jardin Levat comme « chose publique » depuis son rachat par la mairie de Marseille

- 14h - 14h30 : Le projet jardin Levat et le projet urbain « Quartiers libres » : Etienne Ballan (*sous réserve*, sociologue, membre du comité de gestion du jardin Levat)

- 14h30-16h : **La place du jardin Levat aujourd'hui dans le quartier de la Belle de Mai : Table ronde avec des acteurs institutionnels, élus, associatifs et collectifs d'habitants :**

Animateurs : Alima El Bajnoui (B.A.BALEX) et Jean-Marc Besse (CNRS, EHESS)

-16h-16h30 discussion avec la salle

-16h30-16h50 : **Grand témoin** : Benjamin Coriat (Université Paris 13)

**17h30 : Apéritif aux grandes tables**, Friche de la Belle de Mai

## Samedi 8 décembre

**Lieu : Canopé, Ecole nationale supérieure du paysage, salle Gassendi, 31 boulevard d'Athènes, 13001 Marseille**

### 10h-12h30 : Penser le jardin comme communs?

Temps « académique » pour prendre du recul par rapport à la situation décrite autour du jardin Levat où seront discutées en lien avec le sujet, les notions telles que celles : d'espace public, d'autogouvernement, d'habitants, d'habiter, de propriété, de pratiques démocratiques, d'accès, d'usage, d'ouverture, de nature et... de jardin

Animateurs : Fabienne Orsi et Benjamin Coriat

Intervenants :

Alexandra Biehler (géographe, ENSAM) : « jardin, espace de sociabilité et espace public »

Hervé Brunon (historien, CNRS) : « Les jardins sauveront le monde ! »

Sarah Vanuxem (juriste, Université Nice Sophia Antipolis) : « La propriété comme faculté d'habiter un jardin-cité »

Joëlle Zask (philosophe, Aix-Marseille Université) : « S'autogouverner : du jardin partagé à la place publique »

Jean-Benoit Zimmermann (économiste, CNRS) : « commun social et jardin: quel lien construire? »

## Déjeuner en commun sur place

### 14h-17h : Le jardin Levat : Quel commun construire ?

[Retour sur l'ensemble de la rencontre : séance de débat et de discussion collective](#)

\*\*\*

## Les communs-les communs dans la cité : présentation

Depuis les travaux de la politologue américaine Elinor Ostrom sur la « gouvernance des communs » qui furent récompensés par l'attribution du prix Nobel d'économie en 2009, le thème des communs prend une ampleur considérable<sup>1</sup>. Sur fond de crises écologique, économique et démocratique, mais aussi sous l'impulsion de la révolution numérique, la notion de « communs » ne cesse d'être travaillée aujourd'hui tant dans les milieux académiques et intellectuels que dans la pratique sociale. Son usage s'étend à des domaines toujours plus larges de la vie : l'habitat, la connaissance, la ville, la santé, le travail, l'entreprise, le numérique, l'agriculture.

Si l'on suit la définition proposée par Benjamin Coriat, les communs sont « des ensembles de ressources collectivement gouvernées, au moyen d'une structure de gouvernance assurant une distribution des droits entre les partenaires participant au commun et visant à l'exploitation ordonnée de la ressource, permettant sa reproduction sur le long terme »<sup>2,3</sup>. Les communs sont donc d'abord des construits sociaux, le fait d'une *communauté* qui se constitue autour d'une *ressource* matérielle ou immatérielle et s'auto-organise selon des règles de *gouvernance* bien précises et inventées par elle (une auto-gouvernance), appuyée sur des formes de *propriétés distribuées* (des faisceaux de droits), et suivant des règles de gestion, de contrôle, d'usage et d'accès à la ressource dans un souci de préservation. Au delà, si la mobilisation est intense, c'est que la notion de communs autorise à penser le changement social sur la base d'un réinvestissement du collectif, de la communauté, du partage et de l'usage. En quelques années le mot « communs » s'est constitué en un puissant concept qui tout à la fois vient bouleverser nos schémas de pensées classiques, nous invite à réinvestir l'histoire des grands principes fondateurs de nos sociétés, vient bouleverser les doctrines dominantes, ouvre sur un foisonnement d'expérimentations sociales et politiques alternatives et porte en lui les germes d'une pensée renouvelée et collective pour appréhender le monde et construire sa transformation<sup>4</sup>.

## L'atelier permanent et itinérant « Les communs dans cité »

Notre objectif est de réinvestir la cité dans son acceptation politique, d'organisation de la vie en commun à partir d'une grille de lecture basée sur les communs et entendus comme lieu de croisement théoriques et de pratiques sociales. Des réflexions et des expérimentations sociales sont en cours en Europe et dans le monde qui visent une réappropriation citoyenne de la « chose publique » à partir de nouvelles manières de penser la

<sup>1</sup> Pour la version française : Ostrom, E. *La gouvernance des biens communs : Pour une nouvelle approche des ressources naturelles*, De Boeck, 2010.

<sup>2</sup> Coriat, B. (Eds), *Le retour des communs, la crise de l'idéologie propriétaire*, LLL, 2015.

<sup>3</sup> Et pour une approche différente en France voir : Dardot, P. Laval, C. *Commun, Essai sur la révolution au XXI ème siècle*, La découverte, 2014.

<sup>4</sup> Pour une tentative de présentation des définitions et des débats, voir : Cornu, M., Orsi, F., Rochfeld, J. (Eds). *Dictionnaire des biens communs*, PUF, 2017.

propriété, la place de l'individu et du corps dans la cité, le rapport à la terre, à la nature, à partir aussi de l'invention de nouvelles formes de redistribution des pouvoirs entre l'administration, les élus et les citoyens, de nouveaux modes de gouvernement démocratiques des biens, services, lieux, espaces publics. Un mouvement pour les *communs dans la cité* pourrait être ainsi en passe de se constituer remettant au cœur *la res publica*. Notre atelier propose de réfléchir collectivement (chercheurs, élus, collectifs, techniciens, porteurs de projets etc) au sujet à partir d'expériences concrètes et plurielles.

### **Le jardin Levat peut-il devenir un commun?**

Nous proposons de poser la question suivante : le jardin Levat peut-il devenir un « commun » ? C'est d'abord s'intéresser à la spécificité de la ressource. Il s'agit d'une ressource singulière dans un contexte urbain lui aussi spécifique : une terre au passé agricole qui se situe dans un quartier populaire à forte histoire migratoire, la Belle de Mai, une terre agricole qui a jusqu'ici été préservée selon un usage privatif et exclusive par une communauté religieuse. Il s'agissait d'une propriété de la congrégation des sœurs des victimes du sacré cœur de Jésus qui s'installe en 1841 et cultive le jardin pour une vie en autarcie à partir de cette époque et jusqu'à leur départ en 2016. La mairie de Marseille rachète la propriété à la congrégation. Le jardin Levat est désormais situé en plein cœur du projet urbain « Quartiers libres » basé sur le principe de concertation publique.

D' « affaire privée » d'une communauté religieuse, l'avenir du couvent et du jardin devient l'affaire de la communauté politique, l'affaire de la cité, il relève maintenant de la chose publique. Au cours des différents moments de l'atelier il s'agira de travailler sur le cas du jardin Levat avec en arrière fond la question centrale des possibilités et des conditions sous lesquelles peut s'expérimenter une nouvelle forme de jardin qui ne relève ni du jardin public au sens classique du terme, ni du jardin privatif, mais d'inventer un jardin commun prene dans la cité, là où la tension est centrale entre l'ouverture, l'organisation de l'accès et des usages, la préservation de la ressource et les enjeux sociétaux. Cette question revient à réinvestir l'idée même de jardin, comme celles de biens, de lieux, ou encore d'espace publics. Elle appelle aussi à s'intéresser à la place des habitants dans l'élaboration du projet, à la nature de leur lien au jardin, aux processus d'appropriation du lieu, mais aussi cela renvoie au questionnement sur la gentrification ou encore à celui sur « l'urbanisme transitoire ».

#### **Quelques liens:**

[Présentation du jardin Levat par l'association Juxtapoz](#)

[Le site officiel de la ville de Marseille sur le jardin Levat](#)

[La page Facebook du jardin Levat](#)

[Couvent Levat, quelle place pour les habitants, communiqué des citoyens du 3ème](#)

[Partager, Vacarme, Cahier, 79, 2017 par Hervé Brunon](#)

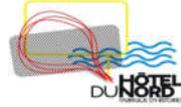
[Paysages en commun, Les carnets du paysage, N°33, 2018, Actes Sud/école nationale supérieure du paysage](#)





**LPED**  
Laboratoire  
Population  
Environnement  
Démographie  
[www.lped.org](http://www.lped.org)

**(Aix+Marseille)**  
université



Mucem *Mot*  *Mot*